

## La MRC de Pontiac apporte une mise à jour sur les nouvelles cartes de zones inondables du Gouvernement du Québec

Litchfield, QC - le 31 janvier 2025

La MRC de Pontiac tient à fournir à ses résidents une mise à jour concernant l'actualisation des cartes d'inondation réalisée par le gouvernement du Québec. Pour l'instant, aucune nouvelle carte des zones inondables n'a été publiée pour la région de l'Outaouais. Il est possible de consulter l'actuelle carte interactive au lien suivant : <https://geoinondations.gouv.qc.ca/>.

Les limites des cartes actuelles ont été établies par l'un des moyens suivants :

- Une carte intégrée au schéma d'aménagement et de développement ou à un règlement de contrôle intérimaire d'une MRC ou d'une communauté métropolitaine en vigueur au 23 juin 2021 ;
- Les cotes de crue de récurrence 20 ans, de 100 ans ou les deux, intégrées au schéma d'aménagement et de développement ou à un règlement de contrôle intérimaire d'une MRC ou d'une communauté métropolitaine en vigueur au 23 juin 2021 ;
- Une carte publiée par le gouvernement du Québec ou approuvée dans le cadre d'une convention conclue entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada relativement à la cartographie et à la protection des zones inondables ;
- Les cotes de crue de récurrence de 20 ans, de 100 ans ou les deux, établies par le gouvernement du Québec ;
- La délimitation du territoire inondé lors des crues printanières exceptionnelles de 2017 et 2019, telle qu'elle était illustrée à l'annexe 2 ajustée du décret établissant la zone d'intervention spéciale (ZIS).

Il est important de noter que les données présentées sur la carte sont fournies à titre indicatif et n'ont aucune valeur légale. Toute personne ayant un projet à l'intérieur de la zone inondable cartographiée (par exemple un bâtiment) doit contacter sa municipalité pour savoir s'il existe des données documentées pour un lot particulier. Si aucune information n'est disponible, le propriétaire peut faire appel à un arpenteur-géomètre certifié afin de déterminer si la propriété est située en zone inondable.

Dès que de nouvelles cartes seront rendues disponibles par le ministère dans les mois à venir, elles seront publiées sur le site web de la MRC de Pontiac.

-30-

**Contact des médias:**

**Francis Beausoleil**

**Conseiller stratégique en communication**

MRC de Pontiac

[f.beausoleil@mrcpontiac.qc.ca](mailto:f.beausoleil@mrcpontiac.qc.ca)